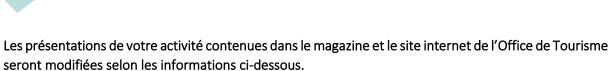


Collectage des informations

Produits du terroir Artisanat - artisanat d'art



Le choix des catégories dans lesquelles apparaissent votre activité est fait en cohérence avec des critères prédéfinis et relève à la fois de choix éditoriaux et de contraintes techniques.

Si vous étiez déjà adhérent en 2022,

• Consultez les rubriques ci-dessous **du site internet** pour visualiser vos informations :

www.tourismekreizbreizh.com/fr/a-voir-a-faire/culture-patrimoine/visites-artisanales www.tourismekreizbreizh.com/fr/preparer-votre-sejour/gastronomie-et-terroir

• Consultez vos informations contenues dans le magazine en 2022 :

https://fr.calameo.com/read/00244516025805da7b3d0

Si vous organisez également des événements ou avez une autre activité, pensez à remplir ce collectage pour chaque activité, selon les formulaires.

Nom de l'établissement	
Nom producteur.rice – artisan.e	
Descriptif 2023 (10 lignes max)	Type de produits Historique de l'entreprise
Adresse	

Contact public		Tél – mail – site web (à diffuser au public)
Langues parlées		Breton – anglais – autre langue
Ouverture habituelle au public		Période d'ouverture pour des visites du public « individuel » Horaires
Ouverture sur rendez-vous	Oui/Non	
Accueil de groupe	Oui/Non	Nb de personnes mini-maxi :
Animaux autorisés	Oui/Non	
Accessible PMR		
Label		
Photos envoyées en pièce jointe		
Vos nouveautés		
Vos réseaux sociaux		Indiquez votre identification sur les réseaux sociaux : ex : @TourismeKreizBreizh. Si vous n'avez pas cette identification courte, pensez à la créer directement sur votre profil. Facebook :
		Instagram : Youtube, vidéos ou compte :